Chambres de Métiers et de l'Artisanat ÎLE-DE-FRANCE

Région île de France

Prévention des déchets dans l'artisanat

Fleuriste

Réduire la production de déchets constitue un enjeu environnemental important auquel toute entreprise, quelle que soit sa taille, peut contribuer. Au-delà du geste environnemental, prévenir la production de déchets c'est :

- une réduction des charges grâce à une baisse des coûts d'élimination de déchets et à la diminution des achats de matières, d'emballages ou de consommables,
- un gain de temps sur les déchets qui ne sont plus à gérer,
- une amélioration des conditions de travail par la réduction de la toxicité des substances utilisées et une baisse de la manutention.

CETTE FICHE RASSEMBLE QUELQUES CONSEILS IMPORTANTS POUR RÉDUIRE LA PRODUCTION DE DÉCHETS AU SEIN DE VOTRE ENTREPRISE !

1 COMMENT PRÉVENIR LA PRODUCTION DE DÉCHETS AU SEIN DE MON ÉTABLISSEMENT ?

EN QUANTITÉ

- Je réduis la quantité de polypropylène/cellophane autour des bouquets en ne proposant pas systématiquement de double emballage et en privilégiant le recours à la feuille de papier
- Je privilégie le raphia et la ficelle recyclée aux élastiques en guise de lien pour les bouquets
- Pour mes compositions, je remplace la « mousse synthétique » par un support végétal compostable comme le polygonum
- Je limite l'utilisation de décorations plastiques en mettant en valeur les plantes avec des produits naturels de type écorce ou branchage
- J'utilise un étiquetage produit effaçable et réutilisable.

EN NOCIVITÉ

- En fonction de l'espace dont je dispose, je composte mes déchets végétaux et j'engage une réflexion quant à l'achat d'un broyeur
- Je réduis l'utilisation de substances chimiques comme les aérosols de décoration ou les engrais et privilégie pour ces derniers les produits d'origine naturelle. L'azote peut notamment être apporté par du tourteau végétal ou de la corne broyée, le phosphate par de la poudre d'os et la potasse par des cendres de bois, produits disponibles en jardinerie
- J'utilise ou propose à la vente des produits éco labellisés ou naturels comme le savon noir. Très efficace pour le nettoyage des feuilles, il élimine le miellat des pucerons verts et évite l'apparition des fumagines grâce à ses propriétés insecticides et fongicides.

Témoignage

Nous avons été le premier fleuriste à Paris labellisé éco-responsable par la Fédération nationale des fleuristes. Quand les clients nous demandent si nous avons du papier transparent et que nous leur expliquons que nous n'utilisons que du papier kraft imprimé avec des encres à eau pour ne pas polluer, ils le prennent en général très bien. Nous achetons des végétaux de saison en Ile de France, ce qui privilégie le circuit court. Nous trions au maximum les déchets, je ramène par exemple les sacs plastiques et les déchets verts à Rungis. Pour ce qui est des fournisseurs qui ont tendance à tout emballer dans du papier, je leur demande de ne pas le faire et de tout mettre dans des grands cartons que je réutilise à chaque fois que je vais faire mes achats. Avec les végétaux un peu abîmés, nous faisons des plantations autour des arbres sur le trottoir de la rue.

M. Jacky PACEY,
gérant du magasin « Amapola Fleuriste »
à Paris 11ème

Prévention des déchets dans l'artisanat

2 COMMENT AGIR VIS-A-VIS DE MES FOURNISSEURS ?

- Je privilégie l'approvisionnement en vrac et les contenants volumineux aux petits conditionnements et aux produits suremballés
- Je parle régulièrement de ma démarche de prévention auprès de mes fournisseurs, en leur demandant ce qu'ils peuvent faire pour m'aider à réduire ma production de déchets (reprise des emballages de type plaques alvéolées ou cartons). Je peux aussi convenir avec eux de réduire la fréquence d'édition de factures papier.

3 COMMENT AGIR VIS-À-VIS DE MA CLIENTÈLE ?

- Je propose à mes clients des pots réutilisables en terre cuite ou je les conseille sur des godets ou des pots biodégradables permettant de faciliter leur repiquage
- Je sensibilise mes clients sur la croissance rapide de certains arbustes exotiques qui nécessitent l'usage d'engrais et de pesticides ainsi que des tailles fréquentes à l'origine d'importantes quantités de déchets
- Je propose à mes clients une sélection de plantes robustes, en leur indiquant qu'elles nécessitent moins (ou pas du tout) de traitement et les sensibilise sur l'impact que les plantes invasives peuvent avoir sur leur environnement (cas du bambou par exemple)
- Lors des livraisons, j'utilise des caisses réutilisables. Je mets également à disposition de mes clients les cagettes de mes approvisionnements pour le transport de leurs achats
- Je répare, vends ou donne (aux organismes d'insertion, recycleries, etc.) les équipements (sécateurs et ciseaux notamment), le matériel informatique et le mobilier obsolète ou endommagé
- Je sensibilise ma clientèle sur ma démarche en faveur de la réduction des déchets.

4 COMMENT AGIR DANS MES LOCAUX ?

- Au fur et à mesure de leur extinction, je remplace mes éclairages par des LED dont la durée de vie est plus longue que toutes les autres technologies (en moyenne 6 fois plus que les ampoules à incandescence) et qui me permettront de réaliser des économies d'énergie
- J'effectue régulièrement le contrôle de mon installation de production de froid afin d'augmenter sa durée de vie et de réduire mes consommations d'énergie
- Je privilégie l'usage de produits d'entretien labellisés NF Environnement ou Ecolabel Européen
- J'appose un autocollant stop-pub sur ma boite aux lettres.

Edition 2016 - Cette fiche est indicative. Les renseignements qu'elle contient peuvent ne pas être exhaustifs et sont susceptibles d'être mis à jour.

Renseignements & contact

Chambre de Métiers et de l'Artisanat VAL D'OISE

www.cma95.fr

Le conseiller environnement de votre Chambre de Métiers et de l'Artisanat et le service déchets de votre collectivité se tiennent à votre disposition pour plus d'informations sur la prévention et la gestion des déchets générés par votre activité.

01 34 35 80 40
desmaris@cma95.fr